N°23

Commune de
Pays-de-Clerval



Bulletin Municipal

-Octobre 2026-

Photo A.DENIS

LE MOT DU MAIRE





Chères habitantes, chers habitants de Pays-de-Clerval,

L'automne est déjà là, et ces premiers mois de mandat ont passé vite. Ils m'ont confirmé que représenter notre commune, qui m'est chère, est pour moi un honneur et une profonde fierté. Cet engagement, à vos côtés, je le porte dans mon cœur autant que je le prends à cœur.

Avec l'équipe municipale, nous avons d'abord veillé à l'achèvement des travaux engagés par la précédente municipalité. Nous avons pris ce suivi au sérieux, en apportant aussi les compléments qui nous semblaient nécessaires à la sécurité de chacun. À titre d'exemple, le carrefour à feux installé entre l'avenue Gaston Renaud et la rue Léonel de Moustier va au-delà de ce qui était initialement prévu dans les travaux du secteur de la gare. Cet aménagement est par ailleurs financé à hauteur de 80% par des fonds européens et régionaux ; ces soutiens nous permettent de réaliser les aménagements nécessaires tout en limitant la dépense à la charge de la collectivité.

Nous préparons également les projets à venir. Les premières études ont été lancées, notamment pour la réhabilitation du cimetière. Je souhaite que les travaux s'engagent dès ce début de mandat car depuis plusieurs décennies, notre cimetière n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait. Nous allons le réhabiliter entièrement, par respect pour celles et ceux qui y reposent et qui ont tant fait pour notre ville. L'étude pour la création d'un espace de rencontres et d'échanges culturels (EREC) dans l'ancienne halle de la gare a également été présentée. Ce projet occupera une place importante dans notre mandat. Nous souhaitons faire de cette halle un lieu où les habitants auront plaisir à se retrouver, et qui contribuera au rayonnement de notre commune. Les discussions se poursuivent pour rechercher le plus de soutiens financiers possible. Je m'y emploie, car mon rôle est aussi de défendre nos projets auprès des partenaires susceptibles de nous accompagner.

Les réunions de quartier annoncées pendant la campagne ont commencé. Ces rencontres sont l'occasion de venir vous écouter et d'échanger à bâtons rompus sur les projets de la commune comme sur les préoccupations du quotidien. La mise en place du conseil municipal des jeunes est également engagée, pour permettre aux plus jeunes de prendre part à la vie communale. J'ai d'ailleurs été très touché de les voir nombreux, avec leur écharpe, lors de la commémoration de la Libération de la Ville de Clerval, début septembre.

Le traditionnel repas des anciens a, quant à lui, eu lieu, son retour me tenait particulièrement à cœur. Se retrouver autour d'une table, prendre des nouvelles et passer un moment ensemble sont des choses simples auxquelles j'accorde beaucoup de valeur. Pour nos aînés comme pour chacun de nous, ces occasions de rencontre font du bien, surtout dans la période difficile que nous traversons.

Samuel Butler écrivait : « L'automne est la saison la plus douce, et ce que nous perdons en fleurs, nous le gagnons amplement en fruits. » Cette pensée accompagne le travail de ces premiers mois. Les projets ont besoin de temps pour aboutir ; les échanges nous aident à les préparer et à mieux connaître vos attentes. Je fais le vœu que ce travail porte ses fruits pour notre commune, avec vous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne.

Avec mon dévouement,

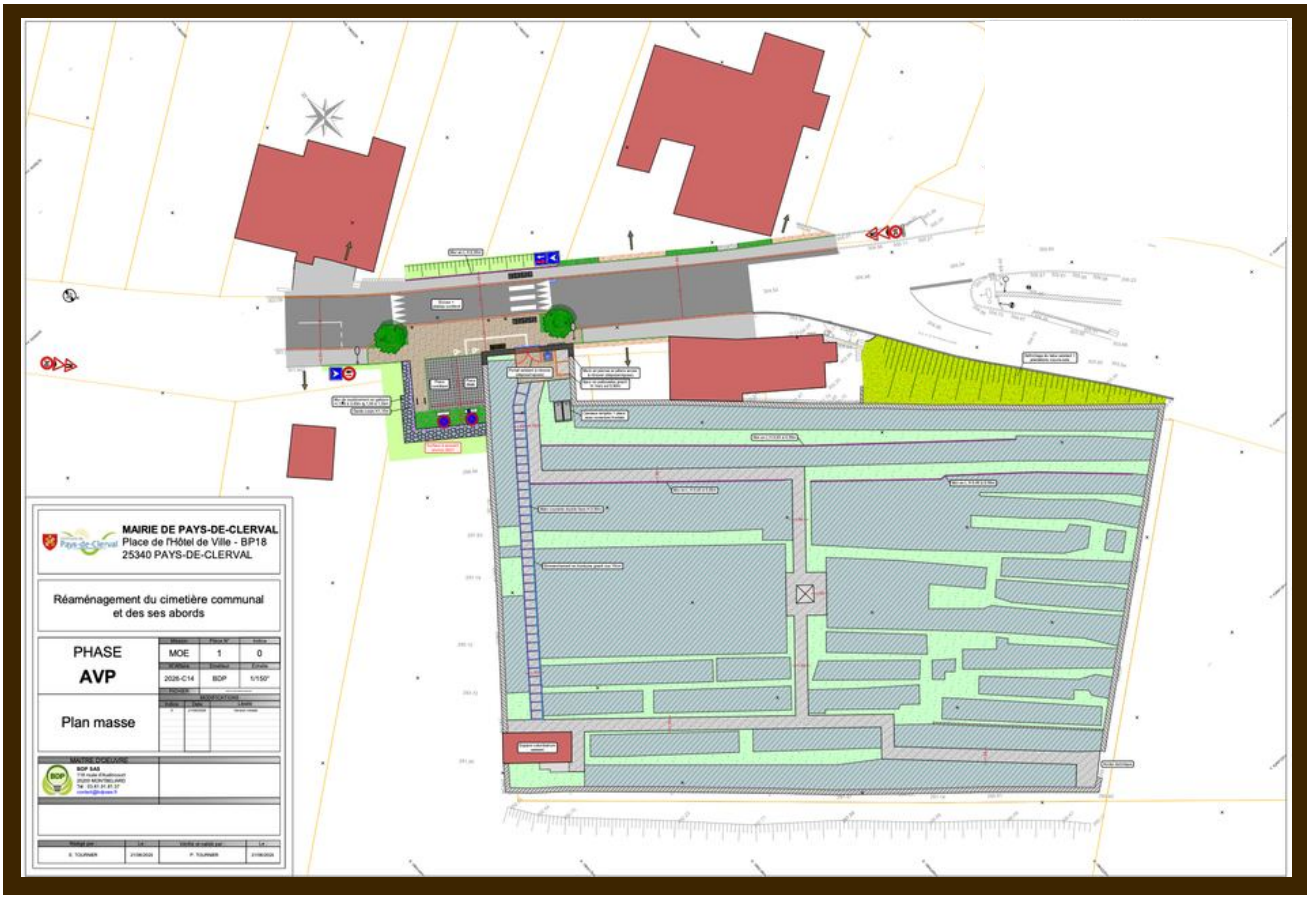
Clovis ROUSSEL
Maire de Pays-de-Clerval

Bulletin municipal de la mairie de Pays-de-Clerval
Directeur de la publication : M. Clovis Roussel, maire de Pays-de-Clerval
Réalisation : Commission Information Communication - (BP) - communication@clerval.fr
Crédit photos : Commission Information, associations et divers.
Impression : Estimprim ZI La Craie 25110 Autechaux. Octobre 2026.

VIE MUNICIPALE

ÉTUDE DE RÉAMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Une étude de faisabilité pour l'aménagement du cimetière a été réceptionnée. Celle-ci permet de mettre en évidence l'accessibilité au sein du cimetière et permet de diminuer les zones minéralisées pour faciliter l'entretien.



Cette étude avoisine 300 000 € de travaux, des sources d'économies ont été identifiées tout en gardant un projet qualitatif (mise en place d'un mur en L, d'un plateau surélevé, aménagement d'un espace au droit de l'entrée du cimetière, talutage, mobilier…).

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Suite à la fermeture de l'agence Crédit « Agricole » de Pays-de-Clerval début septembre, la commune s'est rapidement mobilisée pour rechercher une solution pérenne et éviter que le territoire ne devienne un désert bancaire.

L'offre de la société EURONET, opérateur de Distributeurs Automatiques de Billets indépendants propose un modèle économique différent de celui des banques traditionnelles mais répond aux besoins et réalités du territoire. Un DAB devrait donc être installé devant le parvis de la mairie au plus tard en janvier 2027.

La municipalité reste pleinement engagée pour que la ruralité ne soit pas synonyme d'abandon des services essentiels.



Lieu d'implantation

VIE MUNICIPALE

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE LA GARE

Les travaux de réaménagement du secteur de la Gare sont désormais terminés. La municipalité remercie la patience des riverains durant toute la période des travaux. Désormais, la liaison entre le secteur de la gare et les autres pôles est effective.



Par ailleurs, la sécurisation du carrefour de Léonel de Moustier et de l'avenue Gaston Renaud avec d'une part des traversées de chaussées sécurisées pour les modes doux et d'autre part des feux asservis à la vitesse est réalisée.



Pour le fonctionnement de l'abri vélos, il convient de se renseigner en mairie. Un badge peut être mis à disposition des utilisateurs pour une durée limitée à déterminer.





Le plan de financement de l'aménagement du carrefour à feux est le suivant :

Dépenses	Recettes
Travaux : 85 000€ Frais généraux : 5 000€	Aide régionale (contrepartie LEADER) . 14 400€ Aide LEADER : 57 600€ Autofinancement : 18 000€
Total HT : 90 000€	**Total HT : 90 000 €**

COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

MAISON MÉDICALE DE PAYS-DE-CLERVAL

Ouverture de la maison médicale de Pays-de-Clerval

Les premiers professionnels de santé ont intégré la maison médicale le 29 juin 2026. D'une superficie d'environ 380 m² ; les locaux réhabilités hébergent deux médecins généralistes, deux cabinets infirmiers, une orthophoniste, une ostéopathe et depuis le 1er septembre une psychiatre.

L'équipe de soins primaires s'étoffe de nouveaux praticiens ce qui permet de disposer d'une offre de soins complète. La maison médicale est accessible depuis la rue Haute et la Rue Porte de Chaux, quelques menus travaux restent à finaliser. Une inauguration aura lieu dans les prochaines semaines.

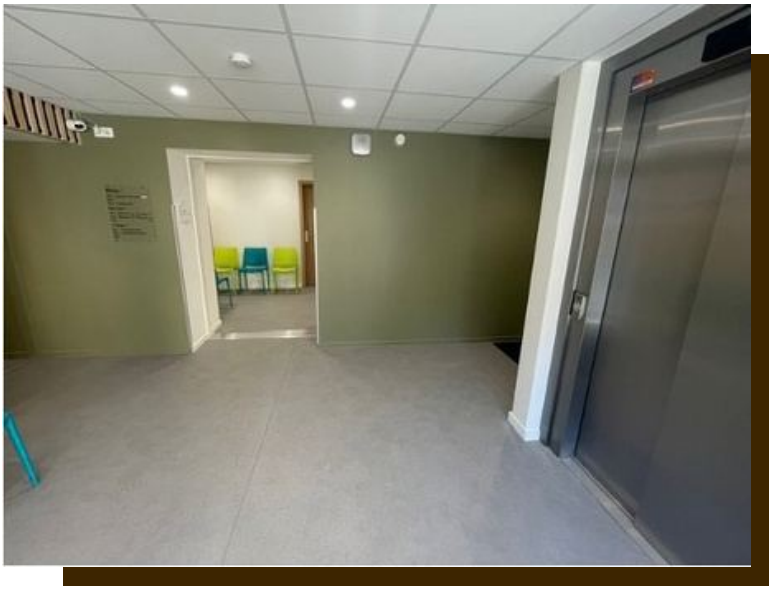
Il reste encore quelques espaces disponibles permettant d'accueillir de nouveaux professionnels de santé afin d'étoffer davantage l'offre de soins sur le territoire.



Rue Haute



Rue de la Porte de Chaux



VIE MUNICIPALE

RÉUNIONS DE QUARTIER

La première réunion de quartier s'est déroulée à Santoche le 19 septembre 2026.

Les réunions de quartier favorisent le dialogue direct et le lien de proximité entre les habitants et les élus municipaux en toute transparence.

D'autres réunions seront programmées dans les prochaines semaines. Vous serez informés des dates ultérieurement.



Salle de Santoche

BILAN DES MARCHÉS D'ÉTÉ

Les marchés d'été ont encore été cette année un franc succès. La municipalité a fait le choix de débuter fin juin afin d'offrir ainsi l'opportunité à 10 associations de gérer les marchés et de préparer les repas. L'intervention d'un musicien chaque mercredi a permis d'ajouter une touche festive à ces soirées.

La météo exceptionnelle cette année a contribué largement à la réussite de ces marchés ; vous avez été nombreux à flâner sur les différents stands d'artisanat et d'alimentation locale.

Rendez-vous l'année prochaine pour partager ensemble ces moments conviviaux chers à notre commune.



Pays de Clerval – Marché estival

VIE MUNICIPALE

REMPLACEMENT AGENT TECHNIQUE PARTI EN RETRAITE


Laurent KORALEWSKI

Suite au départ en retraite de Dominique RABOLIN, la commune a recruté Laurent KORALEWSKI qui a débuté le 12 octobre 2026. Fort de plus de 25 ans d'expérience, sa polyvalence en maintenance, travaux de bâtiments, interventions de terrains, permettra de compléter l'équipe en place. Nous lui souhaitons la bienvenue !

AFFOUAGE



Tarif : 50 € par portion

Le paiement s'effectue au moment de l'inscription, par chèque à l'ordre du Trésor public ou en espèces, conformément à la délibération du 25 mars 2022.

Inscription en mairie avant le 30 novembre 2026.

RETROUVAILLES ET CONVIVIALITÉ POUR LE REPAS DES ANCIENS

Ce dimanche 4 octobre, la salle des fêtes de Santoche a renoué avec une belle tradition : le repas des anciens de la commune, de retour après plusieurs années d'interruption. Pour marquer cette reprise, une nouvelle formule a été inaugurée, proposant aux aînés le choix entre le repas sur place ou un colis gourmand. Ce sont 65 convives qui se sont rassemblés dans une salle joliment dressée pour profiter de ce moment festif, rythmé par une agréable ambiance musicale. Du velouté de butternut jusqu'au bavarois aux épices, en passant par la blanquette de jambon fumé au cidre, le menu a ravi l'ensemble de la salle.

Le service à table était directement assuré par Monsieur le maire et les conseillers municipaux, aux petits soins pour leurs aînés tout au long de l'après-midi. Une journée de retrouvailles réussies qui s'est conclue dans la bonne humeur et sous les retours enthousiastes des participants.

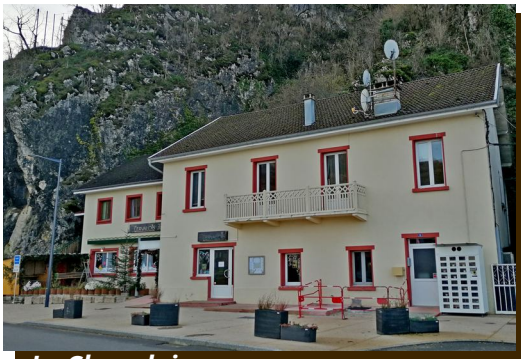


Salle de Santoche

VIE MUNICIPALE

ROUVERTURE DU RESTAURANT « LE CLERVALOIS »

À la suite du départ de Madame et Monsieur JACOULOT, Monsieur TOURNIER Jean-Charles reprend le « Clervalois » à compter de début novembre 2026. Monsieur TOURNIER, connu dans le secteur ornanais, est un chef d'entreprise expérimenté dans le secteur de la restauration.
La municipalité remercie Madame et Monsieur JACOULOT pour leur accueil et leur travail qui ont contribué à l'animation du territoire.



Le Clervalois

EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION



Trois nouvelles caméras de vidéoprotection viendront prochainement compléter le dispositif déjà en place sur la commune. Ces nouvelles installations permettront de renforcer la couverture du territoire communal et de protéger davantage de secteurs.

Les nouvelles caméras seront installées rue Léonel de Moustier (entrée agglomération vers l'Hôpital Saint Lieffroy), Avenue Gaston Renaud proche de la déchèterie) et sur la route de Soye (vers le lotissement Georges Faivre).

NEWSLETTER INFOS DE PAYS-DE-CLERVAL

Depuis septembre, la commune de Pays-de-Clerval propose une nouvelle newsletter mensuelle destinée aux habitants. Son objectif est simple : vous permettre de suivre facilement l'actualité et la vie de la commune, sans avoir à chercher les informations.

Envoyée par e-mail à la fin de chaque mois, elle rassemble les principales actualités de Pays-de-Clerval : événements passés et à venir, travaux, projets, informations municipales, vie locale, rendez-vous associatifs et autres informations utiles.

Cette newsletter vient compléter les différents moyens de communication de la commune et permet de rester informé directement depuis sa boîte mail.



Vous n'êtes pas encore inscrit ?

Si vous souhaitez recevoir, vous aussi, les prochaines éditions et ne rien manquer des informations de la commune, il vous suffit d'envoyer votre adresse e-mail à : mairie@clerval.fr

COLLECTE DES EMCOMBRANTS



La municipalité propose une collecte des encombrants le dernier lundi de chaque mois. Elles est assurée par les agents municipaux, est réservée aux particuliers ne pouvant pas se déplacer à la déchetterie. L'inscription est obligatoire auprès du secrétariat de la mairie. Pour rappel, les encombrants sont des déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères.

Les objets doivent être sortis à compter de 8h00 le jour de la collecte, ils doivent être déposés sure trottoir de l'habitation et ne doivent pas entraver la circulation des piétons et des véhicules. Tout le mobilier ne respectant pas ces dispositions ne sera pas collecté.

DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS



Les dépôts sauvages de déchets sont interdits par la loi et punis par l'article R. 632-1 du Code pénal d'une amende de 35 €. Selon l'article L. 541-46 du Code de l'environnement, pour une entreprise, laisser des monceaux de déchets en camionnette dans un champ ou en forêt peut coûter jusqu'à 75 000 € et jusqu'à deux ans de prison. Merci de respecter notre environnement et notre cadre de vie.

HORAIRES DE TONTE : LES RÈGLES À RESPECTER

MODIFICATION DES HORAIRES

Par dérogation aux horaires fixés à l'article 7 de l'arrêté préfectoral n°2005 1904 01841 du 19 avril 2005, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés sur le territoire de la commune de Pays-de-Clerval :
Du **lundi au vendredi** : de **8h30** à **12h00** ; De **14h00** à **19h30** ;
le **samedi** : de **9h00** à **12h00** ;De **13h30** à **18h30** ;
les **dimanches** et **jours fériés** : de **10h00** à **12h00**.



TAILLE DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur limitée à **2 mètres maximum.** À l'approche d'un carrefour ou d'un virage, elles doivent être taillées davantage lorsque cela est nécessaire pour garantir une bonne visibilité.



En bordure des voies publiques, l'entretien et l'élagage des arbres et des haies sont à la charge du propriétaire, de son représentant ou de son locataire. Il doit veiller à ce qu'aucune végétation ne dépasse de sa clôture sur la voie publique.

Les services municipaux assurent, quant à eux, l'élagage des arbres plantés directement sur la voie publique.

RECENSEMENT CITOYEN

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16eme anniversaire du jeune.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver. En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous les examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. La mairie reste à votre disposition pour tout complément d'information.

DÉMENAGEMENT CC2VV

Depuis le 24 septembre 2026, la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes a temporairement quitté son siège situé à Pays-de-Clerval. Ce déménagement est nécessaire afin de permettre la réalisation de travaux de rénovation et de mise en accessibilité des locaux.
Pendant cette période, les différents services sont répartis sur plusieurs sites, principalement à L'Isle-sur-le-Doubs. La Régie Eau et Assainissement reste quant à elle installée à Pays-de-Clerval, au 11 rue de la Fontaine.
Les habitants peuvent être rassurés : les équipes restent à leur disposition et les numéros de téléphone ainsi que les horaires d'ouverture restent inchangés.
Une organisation temporaire, avant de retrouver des locaux rénovés et plus accessibles !



SITE INTERNET ET APLICATION MOBILE INTRAMUROS

La commune prépare actuellement un nouveau **site internet** ainsi qu'une **application mobile** locale avec IntraMuros.

Actualités, événements, informations pratiques et alertes : toutes les informations de la commune seront bientôt accessibles plus facilement, depuis chez vous ou directement sur votre téléphone.
Rendez-vous en 2027 pour découvrir ces nouveaux outils !



LE COIN DES ASSO'S ...

FOOTBALL CLUB CLERVAL AUTEUIL

Chères Clervaloises, chers Clervalois

La saison 2026-2027 est engagée.

Avec un effectif globalement stable par rapport à la saison passée, le FCCA sera cette année encore présent dans toutes les catégories d'âge. De plus nous avons engagé dès le mois d'août une équipe féminine senior. Elle est pour la phase automne inscrite en catégorie « sport loisirs » et ce, pour tester le réel engagement des actrices. Si tout se passe bien elles entreront alors en compétition dès le printemps.

Petit retour sur la saison passée.

Dans l'ensemble, et grâce à un groupe d'éducateurs performant, nos équipes jeunes ont donné satisfaction. Avec une mention particulière aux U18 de Anthony Boffy qui ont su se hisser en division 1 et participer à une demi finale de coupe.

Les seniors en revanche n'ont pas atteint l'objectif fixé, à savoir la montée en D2...

2026-2027 sera la saison où chacun devra se retrousser les manches.

Maintenant un mot plein de gratitude à notre groupe de partenaires déjà cité dans les éditions précédentes et qui s'est encore étoffé avec les arrivées de :



HUOT
agriculture
Villers st Martin



TROUILLOT
menuiserie
Hyèvre Magny



DELFINGEN
Équipementier
automobile Anteuil



OTT Mickaël
chauffage sanitaire
Pays-de-Clerval



CARLIN garage
automobile
Pays-de-Clerval

Et enfin les habituels remerciements à tous nos dirigeants pour le travail accompli, aux parents qui suivent leurs enfants et à nos supporters.

Tous ensemble, nous sommes le FCCA.

Pour clore cet article, il m'est désagréable de devoir rappeler une règle qui s'impose à tous dans notre enceinte sportive, à savoir l'interdiction du tabac et l'interdiction des animaux (chiens). Si la plupart du temps nos remarques sur le sujet sont acceptées, il arrive certaines fois qu'elles restent sans effet. Cet espace sans tabac est le fruit d'une action menée entre la municipalité et la ligue contre le cancer. Elle nous concerne tous et nous protège tous, elle doit donc être respectée par tous. Soyons responsables, il ne serait pas sympathique de croiser autour du terrain la police municipale ou la gendarmerie, appelées pour sanctionner.

MEMOIRE ET PATRIMOINE DU PAYS CLERVALOIS

Une saison estivale riche en rencontres avec une fréquentation de notre cave exposition de la Ville-Haute en nette hausse par rapport à l'année 2025 (+100 visites). Les conditions caniculaires que nous avons connues y sont probablement pour quelque chose, en effet, la température de la cave se situait entre 19 et 21 degrés pour une température extérieure proche des 30 degrés.

Les touristes de passage, résidents du camping, Clervalois et habitants des villages et secteurs voisins, groupes divers et surtout chalands se rendant au marché ont également apprécié nos traditionnelles spécialités : sèches aux graines d'anis et limonade artisanale maison.

La cave est maintenant en sommeil jusqu'au début de l'été 2027.

Merci à toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur de leur visite !



LE COIN DES ASSO'S ...

A.D.M.R DU PAYS-DE-CLERVAL : une année à l'équilibre



Mairie de Pays-de-Clerval

L'ADMR, la référence du service à la personne a tenu son assemblée générale le vendredi 11 septembre 2026 à Pays de Clerval, l'une des 28 communes desservies par l'Association en présence des maires ou leurs représentants, des salariées, des bénévoles et de personnes aidées.

75 personnes y ont participé, les invitations ayant été envoyées largement à l'occasion des 80 ans de cette structure majeure dans le paysage social du secteur.

Les bénévoles ont présenté le bilan de l'année 2025, qui "malgré une conjoncture délicate, reste positif".

En 2025, l'association du Pays de Clerval compte 35 salariées (24 équivalent temps plein), 1 secrétaire, 13 bénévoles, a réalisé 34 669 heures auprès des personnes âgées (augmentation de 7,60% par rapport à 2024), 4 314 heures auprès des personnes en situation de handicap (équivalent par rapport à 2024), a livré 6 776 repas (une baisse de 29% par rapport à 2024 due à de nombreux décès et des placements en structure) et géré 55 postes de téléassistances, les salariées ont parcouru 256 395km pour se rendre chez environ 180 clients. Cependant, malgré une conjoncture économique toujours délicate et incertaine et un fort taux d'absentéisme, l'ensemble des accessoires de salaire introduits depuis 2020 ont été maintenus. Ces avantages consentis aux aides à domicile permettent d'améliorer sensiblement leur pouvoir d'achat : mise à disposition de véhicules, plan d'Epargne Retraite, prime au mérite, complémentaire santé, fonds d'action sociale.

Les différentes animations proposées par l'association, comme les ateliers gymnastique et mémoire, l'après-midi récréatif, seront tous reconduits cette année.L'association, afin de maintenir le lien social auprès des personnes en difficultés, recherche de futurs bénévoles.

Vous pouvez nous contacter : ASSOCIATION ADMR du Pays de Clerval
52, Rue St Ermenfroi 25340 PAYS DE CLERVAL
TEL **: 03.81.97.80.46** email **: admrclerval@fede25.admr.org**
Pour l'association, la Présidente : Marie-Claude ROETHLISBERGER.

Association Pays-de-Clerval Loisirs et Rencontres

C'est par un après-midi caniculaire que nous avons terminé la saison sous l'ombre propice et fraîche d'un tilleul plus que centenaire !

Sans plus attendre, venez nous rejoindre les jeudis après-midi de 14h à 18h à la mairie de Chaux-les-Clerval.

Pour tous renseignements :
Email : pdcloisirs.rencontres@gmail.com



LE COIN DES ASSO'S ...

PAROISSE DE CLERVAL



Depuis cinq ans, la paroisse de Clerval assure la restauration et la buvette lors du marché, un mercredi soir au mois de juillet ou d'août.
Les bénéfices de cette manifestation ont permis de financer l'achat et la restauration de la maison paroissiale.
Avec une bonne trentaine de bénévoles, de tous âges et toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale, nous partageons chaque année une très belle soirée, placée sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la convivialité.
Un grand merci à tous les bénévoles, qui, par leur disponibilité et leur enthousiasme, contribuent à faire de cette soirée un beau moment de rencontre et de fraternité.

FAMILLES RURALES

Clerval a maintenant sa chorale gospel ! L'activité est proposée par l'association Familles Rurales et Louise Le Ménager, cheffe de chœur débutante. L'objectif est d'apprendre à chanter ensemble et découvrir un répertoire gospel chargé d'histoire et d'émotions. Aucun prérequis n'est attendu, il faut simplement aimer chanter ! Une vingtaine de choristes se retrouvent déjà toutes les deux semaines le mardi de 19h30 à 21h à la salle de la mairie de Clerval. L'adhésion est de 41 euros (20 euros pour Familles rurales + 20 euros de cotisation à la chorale).
Les prochaines séances auront lieu les mardis 3 et 17 novembre.
Une première partie de concert est déjà en préparation pour la fin de l'année 2026.
Si vous êtes intéressé, vous pouvez appeler le 06 67 49 03 88 ou écrire un mail à l'adresse suivante : gospelclerval@gmail.com



La chorale cherche toujours un pianiste accompagnateur pour les répétitions et les concerts ! N'hésitez pas à vous faire connaître !

Louise Le Ménager tient à remercier chaleureusement la mairie, l'association Familles Rurales ainsi que tous les choristes déjà présents pour leur engouement et leur soutien face à ce nouveau projet musical dans notre belle vallée !

LE COIN DES ASSO'S ...

Association Nature et Rando du Pays Clervalois

Créée au printemps 2024, l'Association Nature et rando du pays Clervalois (ANRPC) a pour objectif de valoriser le territoire du Pays de Clerval et ses alentours à travers la création et l'entretien de sentiers de randonnée. L'association souhaite également développer un club de randonnée afin de proposer régulièrement des marches ouvertes à tous.
Le 13 septembre 2026, l'ANRPC organisait une randonnée familiale à Anteuil. Sur un parcours de 6 Km, près de 50 participants ont répondu présents. Sous un beau soleil, cette matinée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La randonnée s'est terminée autour d'un apéritif et d'un pique-nique partagé sous l'abri de la salle de football.

Une belle journée de partage qui encourage l'association à poursuivre ses actions pour faire découvrir et apprécier les chemins et paysages de notre territoire.



Contact **ANRPC** :
Paul TERVEL, président
Tél : 07 44 44 56 13

DOUBS CENTRAL HANDBALL SECTION PAYS DE CLERVAL



Doubs Central Handball a débuté sa saison 2026/2027 avec 23 équipes engagées :

2 seniors garçons - 2 seniors filles
2 U18 garçons - 2 U18 filles
1 U15 garçons - 2 U15 filles
1 U13 garçons - 2 U13 filles
1 U11 garçons - 2 U11 filles
3 U9 mixtes - 3 U7 mixtes

Toutes ces équipes évoluent dans les gymnases de Baume-les-Dames, Pays-de-Clerval et Rougemont.

Nous remercions la commune et la CC2VV. Un grand merci également à nos bénévoles et à notre chef cuisto.
Pour les renseignements sur les catégories d'âges, lieux et horaires d'entraînement, ou pour vous inscrire, rendez-vous sur le site du club ou par téléphone (06 30 74 71 61).

Tél. **06 30 74 71 61** - Mail : contact@dchb.fr -
Site : https://www.dchb.fr/

@doubscentralhandball

LE FLEURISSEMENT DE PAYS DE CLERVAL

Cette année, de nouvelles personnes ont rejoint l'équipe du Fleurissement de Pays de Clerval, apportant de nouvelles idées et une belle dynamique à l'association.

Composée aujourd'hui d'une quinzaine de bénévoles, l'association œuvre tout au long de l'année pour contribuer au fleurissement et à l'embellissement de notre commune, en lien avec les agents municipaux, que nous remercions pour leur aide précieuse.

L'association participe également aux actions locales, notamment à l'occasion d'Octobre Rose, avec la mise en place de décorations et la participation à la marche du 24 octobre. L'association souhaite poursuivre ses actions dans un esprit convivial et collectif et reste ouverte à toutes les personnes souhaitant rejoindre l'équipe. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Un grand merci aux bénévoles et aux agents municipaux pour leur implication au service de notre commune.







DATES A RETENIR









NUMEROS UTILES

POMPIERS : Depuis une ligne fixe : **18**

GENDARMERIE PAYS-DE-CLERVAL

Tél : 03.81.31.14.05 / Urgences : 17

Médecins
Dr FRANCOIS : **03.81.93.83.43**
Dr LACOSTE : **03.81.97.81.37**
Dr MARQUIS : **03.81.97.28.22**
En dehors des horaires d'ouverture : **3966**

Psychiatre
Dr GOULIER : **03.39.57.99.31**

Infirmiers (ères)
Cabinet HOUILLON - STIERLING: **03.81.93.80.89**
Cabinet Infirmier(e)s : **03.81.97.80.02**
- VERDOT Jean-Yves
- SAINTVOIRIN Sandrine
- SIMONIN Sandrine
- GUILLAUME Mélissa collaboratrice

Pharmacie du Pays-de-Clerval
Tel : **03.81.97.81.83**
Lundi au vendredi : **9h-12h et 14h-19h**
Samedi : **9h-12h**
Pharmacie de garde : **3237** ou rendez vous sur le site **3237.fr**

Ostéopathe D.O.
Léanna JACQUES : **07.82.95.64.43**

Orthophoniste
Charlène BASSAND : **06.70.96.02.92**

Kinésithérapeute
Cabinet HOUSER : **03.81.98.64.55**

Ambulance
TATTU Emmanuel : **03.81.97.81.64**

ENEDIS électricité urgence dépannage
09.72.67.50.25

SNCF Urgence accidents - incidents
Tél : **3117** SMS : **31 177**

TADOU Transport à la demande
www.doubscentral.org ou **03.81.84.79.35**

Mairie de Pays de Clerval

Tél : **03.81.97.81.80**
E-mail : mairie@clerval.fr
Matin : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **9h30-12h**
Après-midi : lundi, jeudi : **14h30-17h**

Communauté de communes C.C.2.V.V
23 av. Gaston Renaud 25340 Pays de Clerval
Tél : **03.81.97.85.10**/ E-mail : contact@cc2vv.fr

EXPLOITATION EAU POTABLE ASSAINISSEMENT -CC2VV
03.81.97.84.66
Astreinte en dehors heures de bureau :
07.86.57.51.45

Agence Postale Intercommunale
Etablissement France Services
Lundi : 9h -12h et 14h-17h
Mardi : 9h -12h et 14h-17h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
Téléphone : **03.81.97.80.52**

Centre Finances Publiques
Service Gestion Comptable
Valdahon/Baume-les-Dames
10 Grande Rue-25110 Baume-les-Dames
Tél : **03.81.56.21.32**
sgc.valdahon-baume@dgfip.finances.gouv.fr

Bibliothèque municipale
Ecole élémentaire - Rez-de-chaussée
29 rue de la Porte de Chaux
Mercredi après midi de 14h-17h30

Déchetterie Tél : 03.81.93.82.99
Horaires d'été (du 1er mars. au 31 octobre)
Lundi, mercredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h00
Horaires d'hiver (du 1er nov. au 28 février)
Lundi et samedi : 9h-12h et 13h30-16h30
Mercredi : 13h30-16h30